

notre combat féministe

La Fête de l'Humanité, fête populaire tant brocardée par certains, a fait le plein de bonheur, de gaieté, de combativité, de toutes les solidarités. Elle s'est faite l'écho de l'immense espoir d'une grande riposte de toute la gauche, loin des ego et des jeux politiques.

Les femmes, les hommes, les jeunes et les moins jeunes sont venus questionner, réfléchir sur l'avenir, avec les militant-e-s communistes, pour construire ensemble les réponses qui font défaut aujourd'hui. Que cela soit sur le terrain du social, des droits et libertés, de la solidarité internationale, une volonté de débat exigeant parcourait les allées. Pour toutes celles et ceux qui, pour quelques heures, ont respiré cet air de liberté et de combativité, nous nous devons de porter ces idéaux de justice sociale, de combativité et de rassemblement pour mettre un terme à la politique de Sarkozy et de son gouvernement, pour que la France reprenne le chemin de liberté et du progrès social.

Éminisme Commu

sur le site du PCF
pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

C'est aussi cet esprit de suite qui ressort du débat organisé par notre commission sur les questions du droit à la santé des femmes et notamment sur les droits à la contraception et à l'IVG. Comme l'ont rappelé les intervenantes, des menaces de régression, dues aux restrictions budgétaires concernant la santé et les hôpitaux, pèsent lourdement sur ces droits. D'autres menaces, avec les discours moralistes, comme les décrets donnant un statut de personne à l'embryon, laissent entrevoir qu'à terme les femmes auront comme seul recours l'avortement clandestin.

La rencontre de Sarkozy et du Pape, leurs discours, ne sont-ils pas édifiants sur la laïcité, les droits des femmes et les libertés sexuelles ? Le RSA (revenu de solidarité active) n'est-il pas une mesure qui va pénaliser d'abord les femmes, les jeunes, principales victimes du chômage, des très bas salaires ?

Les milliers de femmes qui subissent depuis toujours les inégalités salariales, la précarité de l'emploi, le temps partiel imposé, les retraites en miette, les femmes sans papiers... ont utilisé ce rendez-vous de La Courneuve pour témoigner de leurs difficultés et signer massivement la pétition sur le pouvoir d'achat. N'ont-elles pas dix fois plus de raisons de participer à la marche pour les salaires ? N'hésitons pas à les mobiliser !

En cette rentrée et après la Fête, le constat est clair : les attentes sont fortes. Pour apporter des réponses, la préparation de notre congrès nous pousse à l'action et à la réflexion. C'est le sens de notre journée d'étude et de réflexion le samedi 11 octobre au siège du Conseil national.

D'ores et déjà, des chercheuses et sociologues ont accepté d'y contribuer, alors n'hésitez pas, venez nombreux et nombreuses : faire avancer le féminisme comme moyen de lutte et de transformation de notre société dépend de chacun-e de nous.

SEPTEMBRE 2008

Activité de la commission nationale

Réunion de travail le 11 octobre Page 2

Marche du 27 septembre pour les salaires Page 3

Victoire pour Akila Page 3

Compte-rendu du débat Page 4

de la Fête de l'Humanité Page 4

Compte rendu atelier féministe Page 5

à l'université d'été Page 5

Lettre au Premier ministre Page 6

Actions unitaires

Appel IFE IVG Europe Page 7

Colloque contre les violences Page 8

le 22 novembre et pétition Page 8

Quand elles s'en mêlent...

Bozena, jeune élue Page 9

Agenda Page 10

Élisabeth Maugars



activité de la commission nationale

SAMEDI 11 OCTOBRE 2008 DE 9 h à 17 h

au siège du Conseil national - 2 place du Colonel-Fabien Paris 19e - métro Colonel-Fabien
salle des conférences - 1er sous sol

deux mois avant le congrès, la commission nationale Droits des femmes/féminisme invite à réfléchir sur un communisme féministe

accueil à partir de 9 heures

9 h30 Laïcité

9 h30 /10 h - intervenantes : Zazi Sadou, féministe algérienne engagée

Caroline Fourest, essayiste et journaliste

Modératrice : Francine Perrot

10 h/11 h - débat

11 h/11 h15 - conclusions

Pause

11 h30 Égalité

11 h30/12 h00 - intervenantes : Maya Surdut, présidente du CNDF
Réjane Sénac Slaveski, universitaire, auteure de *Que sais-je sur la parité* et *L'ordre sexué*

Modératrice : Élisabeth Maugars

12 h/13h - débat

13 h/13 h15 - conclusions

Repas

14 h Violences contre les femmes

14 h/14 h30 - intervenantes : Ernestine Ronai, *Observatoire du 93 contre les violences*,
Suzy Rotjman, CNDF, une des auteures de la loi cadre
contre les violences faites aux femmes

Modératrice : Cécile Jacquet

14 h30/15 h30 débat

15 h30/15 h45 - conclusions

15 h45 - 17 heures Quels enseignements pour le congrès

Intervenantes : Laurence Cohen, responsable de la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* ; Mériem Derkaoui, Colette Mô, membres du Conseil national

Comme le rappelait Marie-George Buffet lors de son allocution à la Fête de l'Humanité, "Un parti communiste en pleine révolution, nous le réussissons en devenant le parti du féminisme dans les discours mais aussi maintenant dans chacun de nos actes". C'est le sens de notre journée de travail pour toujours mieux porter le féminisme et les changements de société. Cette journée de travail est ouverte à toutes et tous. N'hésitez pas à faire connaître l'initiative et à inscrire autour de vous.

Afin que cette journée se déroule dans de très bonnes conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire au plus vite sur le bulletin ci-dessous. Merci de le renvoyer à eackermann@pcf.fr

Prénom et nom _____

Adresse _____

Mail _____

Réservation du repas _____

27 SEPTEMBRE

marche pour les salaires, les retraites, les allocations

Le pouvoir d'achat, une question au cœur des préoccupations de la rentrée. Monsieur Sarkozy l'avait promis, il allait fermement s'attaquer à la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi aux inégalités homme/femme au travail. On constate le contraire, la précarité, le temps partiel, la dégradation des contrats de travail, la non évolution des salaires et des retraites, tout va dans le sens d'une régression pour tous et toutes. Les femmes sont au cœur des dispositifs de précarité et les inégalités des salaires perdurent. Elles sont les premières victimes de cette politique scélérate qui ne donne qu'aux riches.

En France, elles représentent 47 % de la population active, mais elles sont aussi 83 % des temps partiels, 80 % des salariés payés au dessous du SMIC, 54 % des chômeurs inscrits à l'ANPE et, parmi les chômeurs, elles sont 57 % à être non indemnisées.

Elles sont des milliers à vivre ces injustices, elles sont des milliers à espérer pour que les choses changent et elles sont aussi capables de se mobiliser comme les caissières des supers marchés et les femmes sans-papiers de Ma Net. Elles se battent contre l'exploitation qu'elles subissent, les bas salaires, les emplois précaires, le temps partiel imposé.

Elles ont dix fois plus de raison de se faire entendre, n'hésitons pas à les inviter à la marche du 27 septembre pour dire "on ne veut plus subir".

**La marche partira du MEDEF (métro École militaire) à 15 heures
et se rendra à l'Élysée pour le dépôt des pétitions.**

la mobilisation pour Akila Daigne a payé

Alika Daigne, salariée et syndicaliste au Monoprix du 11^{ème} arrondissement de Paris, pour qui nous étions intervenues auprès de la direction de Monoprix, est aujourd'hui réintégrée. En effet, Akila avait été licenciée et mise en garde à vue en juin dernier.

Rappelez-vous, elle était accusée de vol, ce qui lui a valu d'être arrêtée par les forces de l'ordre qui l'ont interpellée sur son lieu de travail. Nous avons alors dénoncé les méthodes et exigé que toute la vérité soit faite sur cette accusation.

Aujourd'hui, avec l'unité d'action de ses collègues, de son syndicat, de la section du PCF du 11^{ème} et de la commission *Droits des femmes* *Iféminisme*, la vérité s'est imposée et Akila a retrouvé son emploi.

Belle victoire, c'est un atout pour tous et toutes.

COMPTE-RENDU DU DÉBAT À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

casse de la santé, femmes en danger

la contraception, l'IVG des droits inaliénables

Un échange dynamique avec des associations en prise avec le terrain. Un moment fort de mise en cohérence des politiques gouvernementales où casse des services publics et de la santé rime avec reculs des droits des femmes en matière de contraception et d'interruption volontaire de grossesse. Pour toutes les participantes, l'heure est à la mobilisation et au rassemblement.

Françoise Laurent,

présidente du mouvement du planning familial

Elle aborde la loi de 2001 permettant d'allonger les délais de deux semaines pour avorter, mais qui dans les faits n'a pas changé la situation, puisque les moyens consacrés aux centres IVG, aux hôpitaux auxquels s'ajoute la non formation des gynécologues médicaux, sont autant d'obstacles à l'application concrète de la loi de 2001.

La situation des hôpitaux publics est de plus en plus catastrophique, les cliniques privées renoncent de plus en plus à pratiquer l'avortement en raison d'un forfait de remboursement très bas par rapport à l'acte. Quant au slogan "*la meilleure contraception pour les femmes, c'est celle qu'elles choisissent*", il s'avère inapplicable compte tenu des coûts pratiqués. Elle rappelle également la pression exercée par les lobbys anti avortement et la future révision de la loi bioéthique qui risque fort d'aller dans le même sens que les décrets reconnaissant la possibilité d'inscription à l'état civil de l'embryon.

Marie-Laure Brival, présidente de l'ANCIC

Plaide à son tour pour que la contraception et l'interruption volontaire de grossesse soient reconnues comme un principe de santé publique.

Pour elle, l'application des lois est aléatoire car la reconnaissance d'un statut pour les médecins et personnels pratiquant les IVG n'est toujours pas en vigueur. Ils sont rémunérés sur la base d'un forfait qui n'a pas bougé depuis la loi de 1975. À cela s'ajoute le fait que des médecins se réfugient derrière la "clause de conscience" pour ne pas pratiquer une IVG.

Cet acte doit être revalorisé et une nouvelle grande campagne doit avoir lieu dans le milieu médical pour faire comprendre que les femmes ne peuvent pas recourir de nouveau à l'avortement clandestin. (Aujourd'hui dans le monde 70 000 femmes en meurent chaque année).

Françoise Nay, co-présidente des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

Elle revient sur la disparition des services maternités et IVG en prenant l'exemple de l'Île-de-France où près de 30 services disparaissent chaque année. Les cliniques privées, quant à elles, abandonnent cette mission parce que cela n'est pas assez rentable. Elle alerte sur le fait que l'hôpital public est aussi soumis à la tarification à l'activité, donc à la nécessité d'en faire le plus possible pour être rentable, à cela s'ajoutent les restrictions budgétaires en matière de protection sociale. Nous devons nous opposer fermement à ces restrictions et au plan hôpital 2012. Ce combat est avant tout la

principale raison pour sauvegarder le droit à la santé et le maintien des maternités, des services et des centres IVG. Il est plus que jamais nécessaire de se battre pour le maintien d'un service public de la santé. Sans le maintien et le développement des services publics nous serons face à une catastrophe sanitaire.

Maya Surdut, CADAC, part du même constat, la pénurie et l'hypocrisie de la politique actuelle remettent gravement en cause les droits des femmes, Ernestine Ronai dépeint le tableau noir que vivent les femmes en but à l'avortement en Amérique Latine où l'IVG est interdite dans 7 pays sous la pression des Eglises. Christiane Reymann fait état de la situation en Europe avec l'exemple de la Pologne.

Toutes les interventions, de la tribune comme du public, sont allées dans le même sens, la situation concernant la santé se dégrade à un point tel qu'il est plus que jamais essentiel de se mobiliser. Nous devons reconquérir ce droit à la liberté sexuelle avec gratuité de la contraception et de la pilule d'urgence, ce droit à l'IVG avec un accompagnement psychologique. Toutes ces mesures permettraient de ne pas revivre les heures sombres et dramatiques des générations précédentes qui ont dû recourir à l'avortement clandestin.

Pour **Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF,** ce n'est pas un hasard si la question du combat féministe est le premier débat du stand du Conseil national du PCF. Elle réaffirme la responsabilité des politiques pour avancer vers la conquête de l'égalité réelle, pour mener des combats féministes avec les associations, afin de dépasser les obstacles de plusieurs natures. Tout d'abord ceux érigés par la politique du gouvernement Sarkozy qui consiste à rogner sur les budgets de la santé avec en corollaire la casse des services dans les hôpitaux publics. Puis les discours insidieux et moralisateurs du président de la République pour remettre en cause nos libertés et pour nous faire renoncer à toutes actions revendiquant des progrès. Le dernier exemple en date, le RSA qui va particulièrement toucher les femmes en imposant le temps de travail partiel. Nous ne pouvons pas laisser ce gouvernement casser l'état français. Les partis de gauche doivent débattre de cette question et se rassembler pour relayer ces exigences, mais aussi pour offrir une autre perspective dans le pays.

À l'issue de ce débat, **Laurence Cohen** confirme, comme toutes les intervenantes, la nécessité de rester vigilantes face aux multiples reculs et de se rassembler pour agir ensemble. Laurence a assuré le public que le PCF, de la même façon qu'il a permis cet échange, serait aux côtés et à la disposition de toutes initiatives allant dans le sens du rassemblement pour obtenir des avancées significatives en matière de droits des femmes. Toute avancée en ce domaine est un bond qualitatif vers la transformation de la société.

Élisabeth Ackermann

COMPTE-RENDU

Le féminisme à l'Université d'été du PCF

Cette Université d'été a été un moment studieux dans une ambiance détendue pour des militantes et militants en quête de sens, de cohérence politique face aux défis du XXI^{ème} siècle.

L'atelier que j'animais, **Pourquoi être communistes et féministes ?** entrait en concurrence avec de nombreux autres apparaissant plus en lien avec l'actualité de notre Congrès.

Le choix était donc difficile pour les participant-e-s. Les délais courts de la conception de ce "module" ne nous ont pas permis un travail collectif en amont et les intervenantes sollicitées (parmi des amies n'appartenant pas au PCF) n'étaient pas disponibles. Ceci dit, l'atelier a eu lieu avec une quinzaine de participant-e-s.

Mon propos introductif (à disposition des camarades qui le souhaitent) a balayé l'histoire du féminisme et des forces de transformation sociale, s'est arrêté sur les liens entre le PCF et les mouvements féministes dans le cadre d'une société patriarcale et capitaliste.

J'ai pointé le sens de notre engagement de communistes/féministes.

Le débat s'est vite passionné et les différentes interventions ont mis en évidence des faits, des réalités très prégnantes dans la société et dans nos rangs. Les voici rapidement résumés.

Dans la société

- La société véhicule des stéréotypes que les femmes intériorisent d'une manière générale, les femmes ont peu ou pas confiance en elles.
- Les mesures gouvernementales pèsent sur le travail des femmes, la droite en fait un laboratoire d'expérimentations (temps partiel, salaires...)
- La crise de la famille a des conséquences sur la place des femmes dans la société.
- Réfléchir aux femmes dans les entreprises. Les syndicats ont mené des batailles sur l'égalité homme/femme dans le domaine du travail. Mais il reste des

emplois "réservés" aux femmes, les salaires sont moindres à qualification égale... c'est inacceptable.

Servons-nous des règlements imposés dans les entreprises comme points d'appui pour aller plus loin.

- L'image des féministes est caricaturée, ce qui n'aide pas.
- Des batailles sont à mener notamment pour imposer une loi contre les violences faites aux femmes, mais c'est difficile du fait du poids de la sphère privée.

Dans le Parti

- Le Parti a été longtemps "moralisateur", d'où les retards pris, les manquements graves sur des questions comme la contraception et l'IGV.
- Le Parti est construit par des hommes pour des hommes et les femmes ont du mal à intervenir encore aujourd'hui.
- Il faut faire des efforts en matière de formation, motiver les femmes à y participer car, **partout**, elles sont obligées d'être les meilleures.
- On note de vrais reculs dans nos rangs dans la dernière période, qui ont pour conséquences de voir moins de femmes candidates, aux diverses élections notamment. Il faut dire que ce sont elles que l'on sollicite, le plus souvent, là où il n'y a aucune chance d'être élu.

Conclusions

Toutes et tous ont exprimé le besoin de mener des batailles pour contrer les coups portés par le gouvernement notamment en matière d'emplois (en prenant en compte la réalité des femmes salarié-e-s.)

Toutes et tous ont souhaité que le Congrès du Parti soit marqué par une autre façon de concevoir la parité (ce n'est pas une charge, c'est une richesse).

En bref, un moment dynamique qui en appelle d'autres.

Laurence Cohen

LETTRE AU PREMIER MINISTRE à propos des récents décrets permettant aux parents de déclarer à l'état civil un fœtus mort-né quel que soit son niveau de développement

Monsieur le Premier ministre,

Deux décrets viennent d'autoriser l'inscription, sur les registres d'état civil et dans le livret de famille, d'un fœtus mort-né quel que soit son niveau de développement.

C'est la confirmation d'une décision prise en février dernier par la cour de cassation et que le Parti communiste avait dénoncée lors d'une séance plénière de son Conseil national.

Je suis très inquiète des conséquences d'une telle réglementation.

Auparavant un seuil de 22 semaines d'aménorrhée (limite de viabilité médicalement définie par l'OMS) était fixé pour l'inscription sur le registre d'état civil. Aujourd'hui, aucun seuil n'est fixé par le décret.

On entretient ainsi la confusion sur le statut de l'embryon, jetant le trouble entre accouchement et fausse couche précoce.

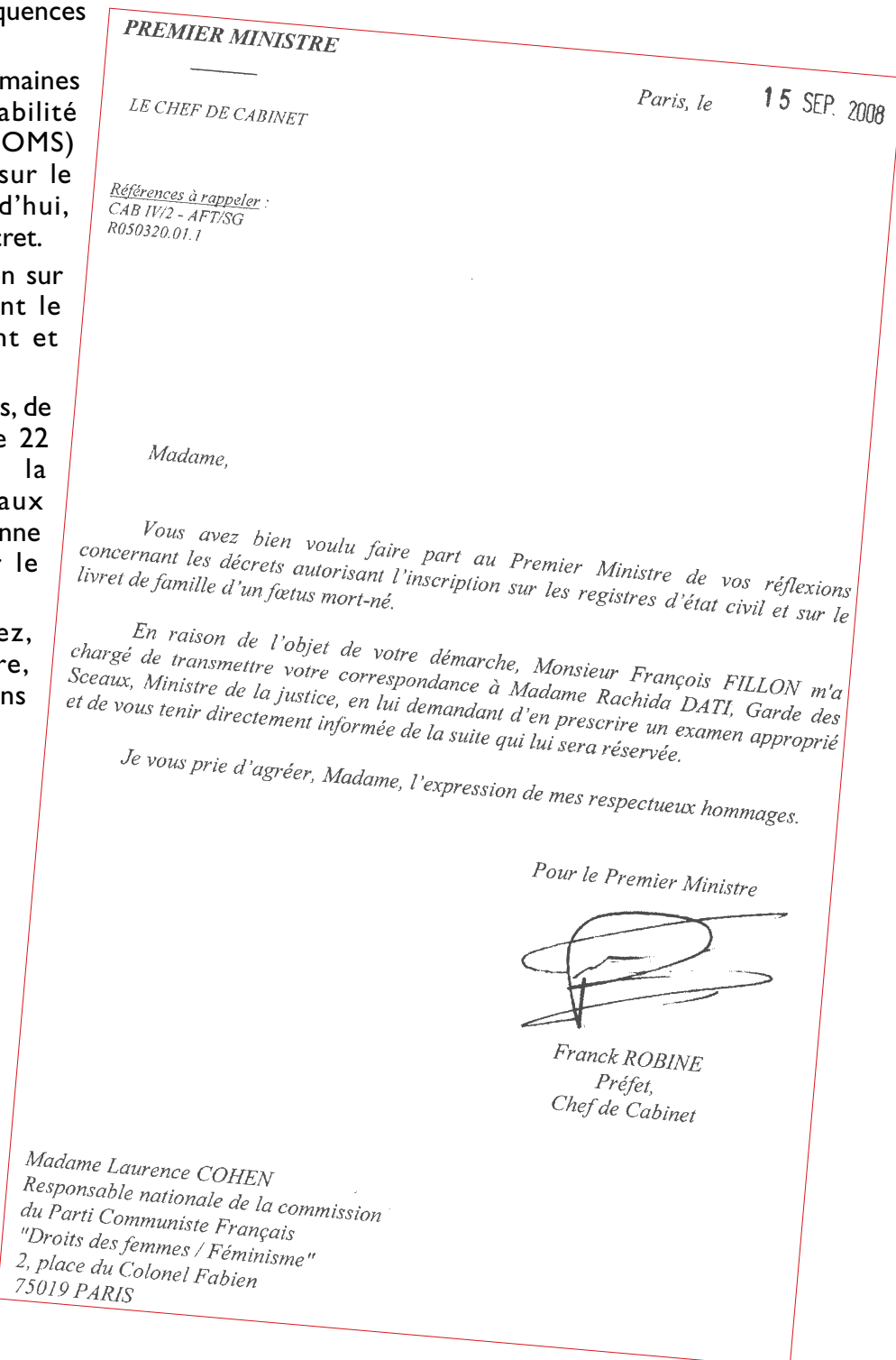
Je vous demande, pour le moins, de faire en sorte que le seuil de 22 semaines soit intégré à la législation, me référant aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme sur le statut du fœtus.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Paris le 26 Août 2008

Laurence Cohen

la réponse
du chef de cabinet
du Premier ministre





actions unitaires

Afin que cesse la mise en danger de 200 000 femmes en Europe qui n'ont pas le droit d'avorter et qui ont recours, pour beaucoup d'entre elles, à l'avortement clandestin, nous appelons les femmes et les hommes à signer cet appel pour le droit à l'avortement en Europe.

APPEL EUROPEEN

le combat d'Alicja est notre combat

L'histoire d'Alicja Tysiac, jeune femme polonaise, souffrant d'un grave handicap visuel, qui s'est vu refuser un avortement malgré ce handicap, met douloureusement en évidence la situation tragique des femmes qui aujourd'hui en Europe sont privées de leurs droits fondamentaux.

Alicja a gagné son procès contre le gouvernement polonais devant la Cour européenne de Justice à Strasbourg, qui a reconnu le non respect de ses droits individuels ; mais elle est toujours en butte aux pressions et aux menaces des intégristes catholiques.

En **Pologne**, mais aussi en **Irlande**, à **Chypre**, à **Malte**, en **Andorre**, et maintenant en **Lituanie**, les femmes sont en butte à des restrictions au droit à l'avortement ou à son interdiction pure et simple, dans de nombreux autres pays ce droit est contesté ou menacé par la montée des intégrismes religieux.

Sur la question des droits sexuels et reproductifs, comme sur les autres droits, **nous demandons l'harmonisation des droits des femmes sur les législations les plus avancées et les plus progressistes** et nous appelons les féministes de tous les pays d'Europe à porter cette exigence via des lettres, demandes d'audience, délégations auprès des ambassades de ces pays, et à nous tenir informées de leurs démarches et de leurs résultats.

Le mouvement féministe européen représente une force sociale critique qui travaille à construire une autre Europe, démocratique laïque et pacifiste. Unissons nous contre l'obscurantisme.

L'Initiative féministe européenne pour une autre Europe (IFE -EFI) avec un premier groupe d'associations féministes européennes,

le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), le collectif national pour les droits des femmes (CNDF) FR, la coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) FR, l'association "Femmes Solidaires" FR, le réseau féministe Ruptures FR, le collectif de pratiques et de réflexions féministes Ruptures FR, Pro choix FR, le collectif Droits des femmes/féminisme du PCF, l'association des centres d'interruption volontaire de grossesse et de contraception (ANCIC) FR, le collectif 13 droits des femmes FR, l'association Rien sans Elles FR, l'Union des Femmes de la Martinique, la Marche Mondiale des Femmes France, Femmes contre les Intégrismes Lyon, Wanda Nowicka chairwoman of Federation for Women and Family Planning Poland, L'Association polonaise des Rationalistes, la Racja Poland Teresa Jakubowska, Ewa Dabrowska-Szulc, Présidente de l'Association "Pro Femina" Poland, Katarzyna Bratkowska, "Same o Sobie", Rete Donne PRC Regione Lombardia, GRUP de DONES a la reflexio i l'accio responsable pour l'ANDORRE de la défense du droit à l'avortement, FI Sweden, Internationale Vrije Vrouwen Stichting Netherlands, IFE Belgique... (*)

appellent à une campagne européenne coordonnée pour faire entendre l'exigence des féministes d'Europe d'une reconnaissance dans tous les pays du droit imprescriptible des femmes à disposer de leur corps, du droit à l'information, à la contraception, à l'avortement libre et gratuit.

(*) Le recueil de signatures est en cours au niveau européen. Joignez-vous à cet appel.

Contact- coordination : ife@efi-europa.org

Préciser votre nom, prénom, email, adresse, association ou organisation, pays



actions unitaires

Le 22 novembre 2008, le Collectif national droits des femmes organise un nouveau colloque revenant sur les raisons et les points de la loi déposée par les parlementaires Communistes et Verts à l'Assemblée nationale.

La loi cadre a été réalisée à partir de la connaissance du terrain. Ce colloque est destiné à étayer son impérieuse nécessité.

À l'occasion de celui-ci seront abordés les thèmes suivants : Droits universels, droits dits spécifiques, comment les concilier ? Application de la loi espagnole. Droits des victimes "victimisation et loi répressive".

(L'invitation vous parviendra dans les prochains jours).

Il est maintenant important de relancer la signature de la pétition pour obtenir un véritable débat dans l'opinion publique mais aussi et surtout à l'Assemblée nationale pour que cette loi soit votée et complète les lois existantes.

Sans une telle loi cadre, les femmes victimes ne peuvent bénéficier de tous leurs droits.

PETITION

pour une loi-cadre contre les violences faites aux femmes

France, 2008, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. Tout le monde se désole. Mais disposons-nous vraiment de toutes les mesures nécessaires pour combattre les violences faites aux femmes ? Toutes les violences faites aux femmes.

Pourquoi la loi ne prend-elle pas en compte la prévention des violences faites aux femmes et laisse chacun-e se débrouiller dans son coin ?

Pourquoi les violences psychologiques sont-elles reconnues au travail sous le nom de harcèlement moral et non pas dans le couple ?

Pourquoi la solidarité nationale ne se décline-t-elle pas financièrement auprès des victimes les plus démunies ?

Pourquoi une femme qui se sent menacée ne peut-elle bénéficier d'une protection urgente ?

Pourquoi sont-elles si peu à porter plainte (8 % des femmes de 20 à 59 ans victimes de viol, chiffres ENVEFF) ?

Il est temps que la France adopte un ensemble de mesures intégrées et globales pour combattre ce fléau social, comme l'ont fait l'Espagne et la Suède.

Le Collectif national pour les Droits des Femmes, soutenu par d'autres associations féministes, a rédigé une proposition de loi-cadre pour combattre ces violences, qui a été déposée sur le bureau de l'Assemblée par le Groupe de la gauche démocratique et républicaine.

Je signe pour que la discussion de cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et du Sénat.

retourner à
PCF
2 place du
Colonel-Fabien
75019 Paris
ou signature
en ligne sur
le site du PCF

Nom, prénom	Ville	Signature

BOZENA WOJCIECHOWSKI

une jeune élue

Quelques mois après les élections municipales, il est bien difficile pour une nouvelle élue comme moi de témoigner. Alors voilà : j'ai 25 ans, je suis maire-adjointe aux *Droits et à la Citoyenneté des résidents étrangers*, aux *Actions contre toutes les discriminations*, à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne.

Compétence "non officielle" d'une municipalité, souvent vécue comme un supplément d'âme, quelque chose qui fait joli. Ce champ, déjà ouvert lors du précédent mandat dans sa dimension "Citoyenneté des résidents étrangers", s'est élargi à toutes les discriminations. Forte d'une dynamique populaire et citoyenne autour des enfants de personnes en situation irrégulière, la ville d'Ivry a su offrir un espace où les associations et les habitant-es peuvent s'engager ensemble sur cette question, et développer un esprit de résistance et de solidarité. Esprit qui, je pense, n'est pas pour rien dans les bons résultats obtenus en mars dernier...

En tant que nouvelle élue, j'ai donc la chance d'avoir la charge d'une délégation qui a de très bons, d'excellents points d'appui, à faire grandir, certes, mais qui ont déjà tant produit en terme de valeurs, de liens, de luttes.

Mais il y a tout le reste ! Des compétences "non obligatoires", somme toute assez inédites, originales bien qu'existant dans de plus en plus de collectivités.

Le travail qu'il me faut impulser doit l'être en transversalité de toutes les compétences municipales. Comment combattre les violences faites aux femmes si cette préoccupation n'est pas partagée par les secteurs de la santé, de l'école, de la prévention, de la politique sociale ? Ma volonté est de nourrir toutes les orientations municipales de la prise en compte des difficultés, des dominations, des violences vécues par les femmes. Et de mon côté, je souhaite faire grandir le féminisme, développer sur le fond politique des actions prenant le mal à la racine, s'attaquant au patriarcat, à tout ce qui est "naturel" pour les femmes, tout ce qui est "normé". Reste à définir à partir de la richesse et de l'expertise de toutes les actrices et tous les acteurs de terrain, comment ?

Et là, j'ai aussi la chance d'avoir un tout petit mais efficace service (une excellente directrice et un chargé de mission déterminé) qui a à cœur une seule et unique démarche : construire nos orientations avec les réseaux associatifs, syndicaux, politiques, avec les citoyennes et les citoyens.

Bozena Wojciechowski

27 septembre Du MEDEF à l'Élysée
marche pour les salaires, les retraites, les allocations

11 octobre Journée de travail de la commission nationale

22 novembre Colloque contre les violences faites aux femmes

**12-13-14
décembre** Congrès

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____